



scm-dgo

Service de Contrôle des Médicaments

www.apb.be

+32 (0)2 285 42 51

+32 (0)2 285 42 84

dgo_scm@apb.be

rue Stevin137
1000 Bruxelles
Belgique



Utilisez **ici** l'application web **Retraits** pour enregistrer vos produits



Liste de retrait 14/06/2022

Pour non-conformité

Médicaments

A la demande de la firme en accord avec l'AFMPS

Nom du produit	Forme galénique	Titulaire d'enregistrement	Numéro(s) de(s) lot(s)	Raison
Rasagiline Sandoz 1 mg CNK 3396 694	98 comprimés	Sandoz SA	JV8068	Taux d'impureté N-nitroso-rasagiline au-dessus de la dose journalière acceptable.

Le Grand Duché de Luxembourg n'est pas concerné par ce retrait.

Ces produits sont à retourner le plus rapidement possible au SCM.
Après le **15 juillet 2022** ceux-ci ne seront plus crédités.

S. SARRE, Dr. Sc. Ph.
Directeur du S.C.M.